

Groupe Local de Solidarités de Paris 17ème – Paris

Réponse de de Annick Lepetit, députée sortante, Parti socialiste

Cher Monsieur

Vous m'avez interrogée sur les propositions faites par la SNL pour répondre à la crise du logement et je vous en remercie.

Je partage avec vous l'idée que ce sujet doit être une priorité absolue. Il l'a d'ailleurs toujours été à mes yeux car je connais les difficultés vécues au quotidien par les personnes mal logées.

J'ai reçu des centaines de personnes dans la permanence qui s'entassaient dans un logement trop petit, qui dépensaient la moitié de leur salaire dans leur loyer, qui avaient froid l'hiver ou qui attendaient une offre de logement social depuis plus de 10 ans.

Durant le dernier quinquennat j'ai participé à tous les débats sur le sujet. J'ai été la rapporteure d'un projet de loi qui a simplifié la construction le logements. J'ai été la responsable pour mon groupe politique de la loi qui oblige les communes à disposer de 25% de logements sociaux et qui permet à l'Etat de céder ses terrains aux collectivités à un prix beaucoup plus faible lorsqu'elles veulent y construire des logements.

Concernant vos revendications, je les partage globalement :

1) Développer le parc de logements très sociaux PLAI :

Je suis évidemment pour. Permettre à chacun de pouvoir se loger selon ses moyens implique que l'offre de logements sociaux soit adaptée aux demandeurs. Augmenter le nombre de logements très sociaux est nécessaire. Mais je sais aussi que ce type de logements est le plus couteux pour la collectivité. Je serai donc vigilante pour protéger le budget du logement face aux ministres de droite qui occupent aujourd'hui Bercy.

2) Aides Personnalisées au Logement :

Ce sont les aides sociales qui jouent le plus leur rôle car elles touchent principalement les ménages modestes. La volonté de les réduire est actuellement forte au sommet de l'Etat. Je me battrais pour les protéger et pour qu'elles aident ceux qui en ont le plus besoin.

3) Agir pour le logement d'abord :

Le problème est que toute la chaîne du logement est bloquée dans son ensemble. Pour avancer il faut agir sur tous ses maillons afin que chacun trouve une réponse adaptée à ses besoins et à ses moyens : hébergement d'urgence, accompagnement social, PLAI, PLUS, mais aussi logement intermédiaire et encadrement des loyers dans le privé. Dans tous les cas, l'implication financière de l'Etat est primordiale pour construire des places ou soutenir les associations de terrain. Les débats budgétaires seront donc le cœur de la bataille.

4) Encadrement des loyers :

J'ai longtemps milité pour l'encadrement des loyers et j'ai été heureuse de voter enfin la loi qui l'a créé. Alors qu'ils avaient augmenté de 34% en 10 ans, ce dispositif a permis la stabilité des loyers en 2016. Un tiers des loyers ont même diminué à la relocation. A l'heure où le nouveau gouvernement veut supprimer cette avancée, je me battrais pour que la loi continue de protéger les locataires. Je souhaite même l'étendre à l'ensemble de la métropole parisienne.

Espérant avoir répondu à vos attentes, je vous pris d'agréer mes respectueuses salutations.